



Procédure retrait des malles réservées

1- Réserver la malle

- Téléphoner à la coordinatrice du pôle ressources (PR) qui validera la demande si la malle est disponible et qui conseillera le cas échéant dans le choix de la malle en fonction des compétences de la personne qui utilisera la malle, de son temps alloué pour préparer ses activités... **06.46.72.05.30 (Melle AUBERT Erika)**
- La malle sera utilisée sur les pauses méridiennes, ALP sur une période d'un cycle (de la rentrée de septembre jusqu'au début des vacances d'automne par exemple) et sur l'ALSH (durant une semaine de vacances scolaires).
- Prendre RDV avec la coordinatrice pour récupérer la malle réservée.
- Chaque structure a la possibilité de réserver 1 à 2 malle(s) par cycle et/ou semaine de vacances ; possibilité de faire un 3^{ème} choix de malle VOIRE PLUS si elles sont disponibles.

2- Récupération de la malle

- Venir avec un véhicule pouvant contenir la ou les malles le cas échéant (ex : la malle roller se compose de 3 grosses malles).
- Prendre la malle dans le local du PR avec la présence de la coordinatrice :
32 grande rue, 28500 Mézières en Drouais
- Prendre RDV avec la coordinatrice pour déterminer la date de retour de malle

3- Inventaire de la malle

- Effectuer l'inventaire PAR VOS SOINS sur votre structure ainsi que sur l'état du matériel emprunté ; sur votre exemplaire inventaire, noter s'il manque du matériel, si l'état du matériel n'est pas celui noté sur l'inventaire...
- Co-signé le document « inventaire » et en garder un exemplaire chacun ; *ce document sera de nouveau utilisé lors du retour de la malle (ne pas hésiter à utiliser ce document pour vérifier s'il ne manque rien, lors de votre inventaire sur votre structure, avant le retour de la malle)*

4- Retour de la malle

- Confirmer le retour de la malle 24h avant la date de rendu.
- Effectuer l'inventaire de retour afin d'être d'accord sur le contenu de la malle ainsi que l'état du matériel emprunté.
- Co-signé le document « inventaire » une seconde fois et en garder un exemplaire chacun.